

L'ESPACE MIGRATOIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST : PANORAMA STATISTIQUE

*Le
phénomène
migratoire*

par Nelly ROBIN

Géographe. Chargée
de recherche
à l'ORSTOM – Dakar.

est profondément ancré dans l'histoire sociale des peuples d'Afrique de l'Ouest. Or, les migrations internationales ouest-africaines qui se sont accentuées et diversifiées ces dernières années introduisent une nouvelle donne migratoire dans les pays d'origine comme dans les pays d'accueil, tant en Afrique qu'en Europe. Dans ce contexte, un panorama statistique peut amorcer une réflexion prospective sur l'évolution des flux et la dynamique des populations migrantes.

LE terme "migration" fait référence aux notions d'espace et de territoire. Chaque groupe inscrit ses migrations dans un espace qui lui est spécifique ; certains sont très concentrés, d'autres très diversifiés. C'est donc sous l'angle de la spatialité que nous aborderons ce panorama statistique, sur la base géographique des seize pays de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo). En 1979, un protocole d'accord sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement, a été signé entre les Etats membres de la CEDEAO.

Pour esquisser la géographie et la structure du champ migratoire ouest-africain, nous disposons de sources éclectiques mais aussi inédites : des données issues d'estimations, non publiées, d'Eurostat¹, d'un "Working Paper" de la Banque mondiale², d'un dossier spécial de l'annuaire démographique 1989 des Nations unies³, et de recensements nationaux de population.

Notre seul objectif est d'essayer de contribuer à une meilleure connaissance de l'intensité et des directions des migrations ouest-africaines, aussi bien *Sud-Nord*, c'est-à-dire entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, que *Sud-Sud*, c'est-à-dire entre les pays de la région ouest-africaine.

En matière de migrations, toute approche statistique est délicate et complexe. Toutefois, la difficulté

atteint peut-être son paroxysme en Afrique, où non seulement il est difficile d'observer les mouvements de population, mais où l'on assiste à un développement considérable de la migration clandestine et à une augmentation constante des réfugiés. Sur le plan statistique, l'existence et la fiabilité des sources sont les deux grandes incertitudes d'une recherche sur les populations migrantes d'Afrique de l'Ouest.

Les pays africains fournissent des informations très insuffisantes ; aujourd'hui encore certains Etats se désintéressent de cette population, d'où souvent une sous-estimation de l'ampleur du phénomène. Toutefois, certains pays font l'effort d'inclure dans les recensements généraux de population quelques questions sur les migrations, ou réalisent des comptages aux frontières. Même dans le meilleur des cas, la lecture et l'utilisation des données restent aléatoires et compliquées. Quelques Etats disposent de sources spécialisées, collectées par des organismes tels que les offices de la main-d'œuvre, qui en fait contrôlent seulement les migrations officielles ; ces chiffres sous-estiment donc eux aussi la réalité.

Les statistiques des pays d'accueil européens sont de qualité supérieure ; la majorité des chiffres dont on dispose provient d'ailleurs de ce type de pays, y compris lorsqu'il s'agit de travaux de synthèse réalisés par des organismes internationaux. Cependant, il existe toujours une distorsion importante entre les statistiques des pays d'émigration et celles des pays d'immigration, qu'ils soient africains ou européens : il est plus facile de recenser un immigrant, c'est-à-

1 Eurostat : Office statistique des Communautés européennes. Nous remercions T. Chrissanthaki pour sa collaboration.

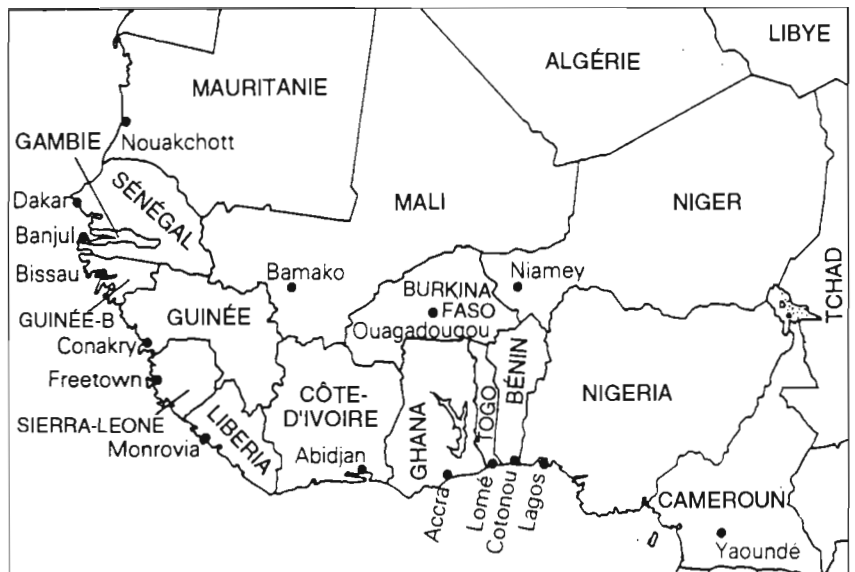
2 Banque mondiale, *Working Paper* "Migrations internationales et développement en Afrique subsaharienne", n° 102, 1990.

3 Nations unies, *Annuaire démographique 1989*, spécial "Migrations internationales", New York, 1991.

dire une personne résidant dans un lieu donné, qu'un émigrant, par définition absent. A cela s'ajoutent d'autres facteurs liés à la sécurité, à l'emploi, à la démographie ou à la scolarité. Les motivations pour connaître l'étranger sont plus importantes dans les pays d'immigration, mais les connaissances restent très floues dans nombre de pays africains. L'harmonisation, ou plus exactement "l'inharmonisation" des sources, constitue un obstacle supplémentaire.

Dans la perspective d'un panorama statistique, la migration clandestine est peut-être la question la plus délicate, mais c'est une des plus importantes parce qu'elle représente la forme et les effectifs les plus caractéristiques des migrations d'Afrique de l'Ouest. S. Ricca souligne que *"la migration clandestine n'est pas une notion aussi claire qu'elle en a l'air"* et propose quelques réflexions sur cette question. *"En apparence, la définition du migrant clandestin est l'évidence même : le travailleur immigré clandestin est un travailleur hors-la-loi, c'est-à-dire sans contrat de travail, ou dont le contrat de travail n'a pas été visé par le ministère du Travail du pays d'accueil, et qui, par conséquent, n'est pas muni d'un permis de travail valable (...), le travailleur clandestin est aussi celui qui a enfreint les dispositions en vigueur concernant le passage des frontières, l'entrée dans le pays et les délais de séjour des étrangers"*. En Afrique, *"le fait que le travailleur migrant est ou non en possession de papiers d'identité ne peut non plus être pris comme preuve objective de la légalité de sa présence. Les registres d'état civil dans un grand nombre de pays sont encore largement incomplets et les actes de naissance, et donc les documents d'identité, sont souvent livrés à des adultes sur la base du jugement supplétif prononcé par une autorité locale, lui-même émis sur la foi d'un ou deux témoignages individuels. Si donc, par la force des choses, la reconnaissance officielle de l'état de ressortissant national ou d'étranger est sujette à des pratiques tout à fait aléatoires, quand ce n'est pas à la corruption ouverte, on ne peut raisonnablement se fier aux documents d'identité pour classer à coup sûr les travailleurs parmi les clandestins ou les personnes en situation de résidence."*⁴

La migration clandestine repose sur des réseaux familiaux, villageois, ethniques ou professionnels (composés de personnes qui ont déjà migré) et des intermédiaires, quelquefois eux-mêmes clandestins, bénévoles ou rémunérés. Y. F. Yeboah souligne combien certains groupes ethniques, tels que *"les Brong de Côte-d'Ivoire et du Ghana, les Yoruba du Bénin et du Nigeria, les Hausa du Niger et du Nigeria ou les Ewe du Ghana et du Togo"*, s'inscrivent dans des espaces culturels pour lesquels les frontières internationales sont aussi abstraites qu'inefficaces⁵. Ainsi faut-il attendre des événements dramatiques pour connaître l'ampleur de certains mouvements de



population ; ce fut notamment le cas, en février 1992, lorsque la Zambie expulsa des ressortissants ouest-africains, dont plusieurs centaines de Sénégalais mais aussi des Maliens, des Ghanéens et des Guinéens. Les migrations clandestines constituent aussi l'une des principales composantes des migrations Sud-Nord. Souvent, les chiffres que nous avançons seront donc inévitablement sous-estimés.

La question des réfugiés ou des personnes déplacées occupe un peu plus chaque jour l'actualité des Etats ouest-africains. En raison de la guerre du Libéria, des conflits ethniques et de la sécheresse qui frappe le Sahel, tous les pays de l'Afrique de l'Ouest sont concernés. Ces mouvements de population ne représentent qu'une petite partie des cinq millions de réfugiés et des douze millions de personnes déplacées en 1990 sur le continent africain ; cependant, ces exodes de plus en plus nombreux et dispersés ne sont pas sans influence sur les équilibres migratoires de la région.

Le panorama qui suit ne doit pas être considéré comme une analyse détaillée et complète. Il expose seulement les tendances principales, telles qu'elles peuvent être dégagées de statistiques fragmentaires et d'observations.

Un aperçu des migrations Sud-Nord : l'immigration des pays de l'Afrique de l'Ouest en Europe

Pour réaliser un panorama des migrations ouest-africaines orientées Sud-Nord, nous disposons des données d'Eurostat⁶ sur la base de 1990 ; celles-ci sont constituées à partir de statistiques sur les résidents étrangers par nationalité, collectées par les pays de la CEE. Nous abordons cette question par le prisme des migrations régulières avec toutes les réserves que cela implique (voir tableau page suivante).

Il ne s'agit pas d'un panorama exhaustif des migrations Sud-Nord, mais d'une analyse des échanges migratoires entre l'Afrique de l'Ouest et les pays de la CEE. Même si de nouvelles zones

4 S. Ricca, *Migrations internationales en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1990, 280 p.

5 Y. F. Yeboah, "Migrant workers in West Africa, with special reference to Nigeria and Ghana", BIT, Working Paper n° 27, 1986.

6 Eurostat, Provisional Data, *Foreign residents by nationality in 1990*, Luxembourg 1992.

**Résidents étrangers originaires de l'Afrique de l'Ouest,
par nationalité et par pays d'accueil – 1990.**

PAYS	B	DK	A	E	F	I	L	NL	P	GB	TOTAL
Bénin			371		3 900		2				4 273
Burkina-Faso			343		2 508		2				2 853
Cap-Vert			370	1 474		4 901	1 222	2 341	28 796		39 104
Gambie			1 443	1 938				102		1 000	4 483
Ghana			14 924	115	2 681	11 443	7	4 115	4	19 000	52 289
Guinée			465	142	6 037						6 644
Guinée-Bissau			119	13							132
Côte-d'Ivoire	337		416		16 987		4				17 744
Libéria			318				2				320
Mali			388	97	34 937						35 422
Mauritanie			164	68	6 636		2	601			7 471
Niger			96		1 422						1 518
Nigeria		76	5 068	171	789	6 855	2		31	20 000	32 992
Sénégal		16	1 353	1 752	45 260	25 107	3		50		73 541
Sierra Leone			603							3 000	3 603
Togo			923		5 673			8	108		6 712
TOTAL	337	92	27 364	5 770	126 830	48 306	1 254	7 267	28 881	43 000	289 101

B : Belgique, DK : Danemark, A : RFA+RDA, E : Espagne, F : France, L : Luxembourg, NL : Pays-Bas, P : Portugal, GB : Grande-Bretagne.
(GB : 1989. Aucun immigré d'Afrique de l'Ouest recensé en Irlande. Statistiques de la Grèce non disponibles). Sources : Provisional Data, Eurostat, 1992.

d'immigration ouest-africaines apparaissent, ce champ migratoire réunit encore l'essentiel des échanges entre l'Afrique de l'Ouest et les "pays du Nord".

Pour apprécier cette circulation, d'un point de vue purement statistique, il nous faut corréler une première observation à partir des pays d'émigration avec une seconde à partir des pays d'immigration ; tout ceci replacé dans le contexte plus général des échanges migratoires entre l'ensemble des pays africains et l'Europe communautaire.

Des flux migratoires empreints du passé

Au sein de l'Afrique de l'Ouest, six pays se distinguent avec des effectifs échelonnés entre 18 000 et 73 000 émigrés :

● Les deux premiers correspondent à deux entités géographiques et historiques différentes ; le Sénégal, sur le littoral ouest-atlantique, a appartenu à l'Afrique occidentale française, et le Ghana, sur le golfe du Bénin, fut une possession coloniale britannique et est aujourd'hui membre du Commonwealth. Nous le verrons, cet héritage et cette allégeance politique pré-déterminent les champs d'immigration.

● Le Cap-Vert, le Mali ou le Nigeria, pays aux réalités géographiques, historiques et linguistiques spécifiques, ont chacun environ 30 000 émigrés, répartis sur trois espaces européens distincts.

● La Côte-d'Ivoire totalise à peine 18 000 émigrés vers la CEE ; la plupart se sont orientés vers la France.

La France s'impose comme le premier pays d'immigration ouest-africaine avec 126 230 personnes⁷. En Italie et au Royaume-Uni la communauté africaine oscille entre 43 000 et 48 000 personnes. Le Portugal et l'Allemagne accueillent 27 000 à 28 000 migrants originaires d'Afrique de l'Ouest ; toutefois, la structure de leur espace d'émigration est très différente : l'immigration africaine en Allemagne décline l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest, à l'inverse l'immigration africaine au Portugal provient essentiellement du Cap-Vert.

Cette migration est ancienne puisque "dans les années 50, l'émigration cap-verdienne entame un nouveau cycle caractérisé par un accroissement des sorties et une réorientation de ses destinations. La main-d'œuvre de l'archipel était alors attirée par les pays industrialisés d'Europe surtout : à cette époque s'affirma comme principale destination le Portugal

7 Voir "Les Africains noirs en France", *Hommes & Migrations* n° 1131, avril 1990 et n° 1132, mai 1990.

(et spécialement Lisbonne), où les Cap-Verdiens vinrent suppléer au manque de bras résultant de l'émigration portugaise vers la France et l'Allemagne. Il est possible que le Portugal ait également constitué une étape privilégiée d'un itinéraire d'émigration plus long et plus complexe⁸. Ainsi, aujourd'hui, outre le Portugal, les Cap-Verdiens émigrent vers l'Espagne, autre pays de la péninsule ibérique, et le Luxembourg, l'un des principaux pays européens d'immigration portugaise ; l'itinéraire des Cap-Verdiens se prolonge par proximité spatiale et substitution migratoire. Dans les autres pays européens, l'immigration ouest-africaine reste faible, avec une petite nuance pour les Pays-Bas et l'Espagne où elle dépasse les 5 000 personnes.

L'originalité des migrations ouest-africaines

Une comparaison entre ces migrations issues d'Afrique de l'Ouest et celles émises par les autres pays du continent africain (hormis le Maghreb) souligne l'importance et la spécificité du champ migratoire ouest-africain.

Le Sénégal et le Ghana sont les principaux pays d'immigration européenne. Les migrations du Cap-Vert, de l'Égypte et du Zaïre réunissent des effectifs semblables mais leurs destinations sont différentes ; on observe le même phénomène, à une moindre échelle, pour le Mali, le Nigeria, l'Éthiopie et l'Île Maurice. Il y a une similitude, essentiellement numérique, entre les flux émis par la Côte-d'Ivoire et l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Somalie, le Congo.

Au sein du continent africain, hormis le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest est la première région émettrice vers la CEE ; ces migrations ouest-africaines, orientées Sud-Nord, se distinguent par leurs effectifs et leurs destinations. Autant l'Afrique de l'Est est tournée vers l'Italie et l'Allemagne, autant l'Afrique de l'Ouest privilégie la France ; plus modestement, l'Afrique équatoriale se caractérise aussi par une préférence pour l'Hexagone. L'Afrique du Sud est naturellement plus attirée par le Royaume-Uni.

De nouveaux espaces d'immigration sud-européens ou des el dorado imaginaires

L'architecture du champ migratoire ouest-africain repose sur un héritage colonial, infléchi par de nouvelles contraintes politiques et législatives, avec en filigrane quelques symétries linguistiques.

Si l'on ose une typologie géographique, cet espace d'émigration se scinde en trois ensembles :

- L'un réunit des pays dont les migrations s'orientent essentiellement vers une seule destination. Les émigrants de Mauritanie, du Mali, de Gui-

née, de Côte-d'Ivoire, du Niger, du Bénin mais aussi du Burkina-Faso et du Togo, optent pour la France, ceux de la Sierra Leone pour le Royaume-Uni et ceux du Cap-Vert pour le Portugal. Bien que les effectifs soient faibles, notons aussi la préférence de la Guinée-Bissau et du Libéria pour l'Allemagne.

- Le Sénégal, le Ghana et le Nigeria proposent une autre alternative : ces pays d'émigration allient une première destination dite "traditionnelle" mais spécifique, et une seconde plus inédite mais commune : les migrants sénégalais se partagent entre la France et l'Italie, et ceux du Ghana et du Nigeria entre le Royaume-Uni et l'Italie. En 1990, l'Allemagne accueille 15 000 Ghanéens et 5 000 Nigériens. Est-ce une simple coïncidence ou effectivement l'empreinte de relations anciennes ?

- L'émigration gambienne vers la CEE est plus diffuse, partagée entre l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

L'Italie est devenue le deuxième pays d'immigration ouest-africaine. Cette évolution "perturbe" la dichotomie France/Grande-Bretagne, assise d'une première géographie des migrations ouest-africaines vers l'Europe.

Au sud du Sahara, l'Afrique de l'Ouest est la première région d'émigration vers l'Europe

L'apparition de cette nouvelle alternative reflète les turbulences qui animent la circulation migratoire sur la rive septentrionale de la Méditerranée. L'immigration sénégalaise participe à ces mutations. La France et l'Italie sont ses deux principaux pays d'accueil ; mais les migrants sénégalais délaissent de plus en plus l'Hexagone, espace d'immigration plus ancien, et privilégient l'Italie comme premier lieu d'immigration, surtout depuis le début des années 1980.

Toutefois, ces deux migrations recouvrent des réalités différentes. M. I. Maciotti, évoquant le travail des immigrés en Italie, précise que "*les hommes viennent surtout du nord de l'Afrique et du Sénégal. Ils occupent des emplois très marginalisés et ne peuvent accéder que très difficilement au marché local du travail*"⁹. Ceci explique en partie que les Sénégalais considèrent leur présence en Italie comme temporaire et n'envisagent pas de faire venir leur famille. A l'inverse, en France, certains sont engagés dans un processus de regroupement familial, ce qui induit une fixation plus importante de l'immigration sénégalaise. La région de Louga et Diourbel, "*domaine traditionnel des wolofs*"¹⁰, alimente large-

8 R. M. M. Jacinto, *République du Cap-Vert : pour un programme d'appui aux investissements des migrants*, BIT, Genève, 1990.

9 M. I. Maciotti, "Un aperçu des recherches sur les migrations en Italie", *Revue européenne des migrations internationales*, vol 6, n° 2, 1990, pp. 173-177.

10 A. B. Diop, *La société wolof : tradition et changement, les systèmes d'inégalité et de domination*, Khartala, Paris, 1988, 279 p.



Rome, gare Termini, 1992. En Europe, l'Italie est devenue le deuxième pays d'immigration ouest-africaine

ment l'émigration sénégalaise vers l'Italie. Les premières générations de Sénégalais en France étaient plus spécifiquement originaires de la région du fleuve ; même si elle a un peu tendance à s'estomper, cette spécificité se maintient.

Ainsi, estime-t-on que 40 000 Sénégalais sont immigrés en France ; le chiffre de 80 000 est aussi avancé. Selon Margherita Boniver, ministre italien chargé de l'immigration, 33 000 Sénégalais seraient en Italie sur 1 400 000 étrangers (légaux et clandestins confondus) ; le Sénégal serait le premier pays immigrant de l'Afrique noire et occuperait la 8^e place des pays représentés en Italie. Les chiffres officiels dépassent les 40 000 Sénégalais en Italie dont 65 % de marchands ambulants et plus de 80 % originaires de Louga et Diourbel.

L'Italie et la péninsule ibérique apparaissent comme des espaces stratégiques, des tremplins vers les pays traditionnels d'accueil. Algeiras devient un pôle-clé de l'émigration africaine en Europe via le Maroc ; entre les deux rives de la Méditerranée, les *boat-people* africains errent en quête d'une terre d'asile. "Le Rio Grande de l'Europe s'appelle Gibraltar" titre *Courrier International* (n° 102, 15 octobre 1992) qui reproduit un article d'*El Pais Semanal* (Madrid).

Ainsi, le champ migratoire qui se dessine entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe communautaire

devient pluriel ; un nouvel espace d'immigration est en formation associant la France et le Royaume-Uni, aires d'influence du passé, et la côte méditerranéenne, *el dorado* chimérique.

Une esquisse des migrations Sud-Sud : un ou des champs migratoires en Afrique de l'Ouest ?

L'exercice le plus périlleux de ce panorama des migrations internationales ouest-africaines est sans nul doute l'approche quantitative des migrations Sud-Sud. Quelques précisions méritent d'être apportées pour que soit perçue sans ambiguïté cette esquisse du paysage migratoire ouest-africain. Nous ne considérons pas les statistiques dont nous disposons comme des éléments qui peuvent prétendre à l'exactitude et à l'exhaustivité pleine et entière, mais comme des indicateurs pour une approche "modélisatrice" des grands mouvements migratoires qui animent cette région.

On peut définir une image fiable et dynamique de la structure de ces migrations Sud-Sud en procédant par confrontations successives ; les sources disponibles, d'époque et de nature différentes, nous inspirent cette démarche. Une mise en perspective des statistiques de la Banque mondiale¹¹ et des Nations

11

Op. cité, note 2.

unies¹², assortie de toutes les précautions d'usage, autorise un premier cadrage sur la base de données de la fin des années 70 et du début des années 80. Celles-ci doivent être ensuite relues et confrontées à des données récentes, plus hétérogènes et fragmentaires, qui permettent une actualisation du panorama statistique.

Cet espace migratoire ouest-africain combine deux zones de turbulences et une zone extrinsèque :

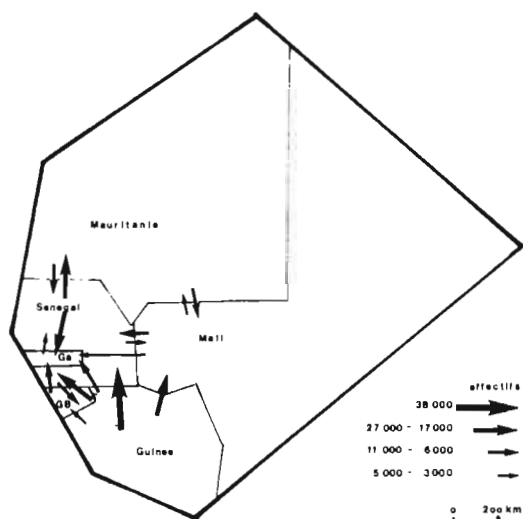
- Un hexagone ouest-atlantique animé par des migrations centripètes.
- Un polygone défini par des migrations hiérarchisées et réflexives.
- Une frange orientale caractérisée par des migrations extrarégionales.

Le Sénégal constitue le centre de gravité d'une circulation migratoire qui corréle le Mali, la Mauritanie, la Gambie et la Guinée-Bissau.

de chemin de fer Dakar-Bamako, et de la main-d'œuvre guinéenne rurale, venue des régions de Lobé, Gaoual, Massiou, Télihiné et Pito. Ces migrations saisonnières contemporaines émanent de mouvements de population beaucoup plus anciens et traditionnels que sont les "navetanes". Parallèlement, des échanges migratoires se développent entre le Mali et la Mauritanie. Cet hexagone ouest-atlantique est modelé par des migrations qui ont pour centre le Sénégal et pour catalyseur la proximité spatiale.

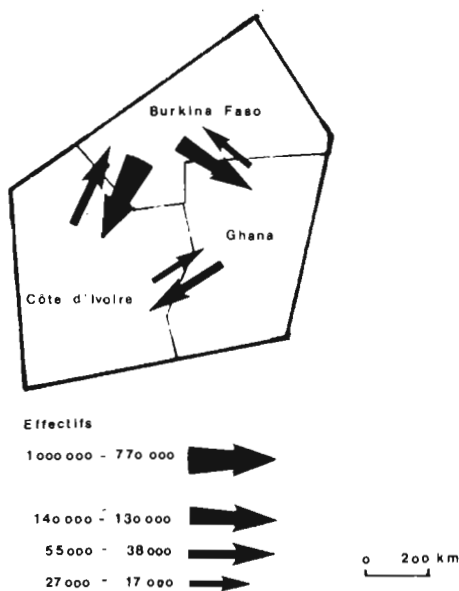
Le système tourbillonnaire qui parcourt le polygone Côte-d'Ivoire/Burkina-Faso/Ghana est généré par des migrations dichotomiques et ordonnées.

Un hexagone ouest-atlantique animé par des migrations centripètes



La polarisation du Sénégal dont la Guinée-Bissau subit la principale attraction, suivie de la Mauritanie, du Mali et de la Gambie, n'exclut pas des flux inverses ou transversaux de moindre importance. Comme les Sénégalais, les Bissauguinéens et les Maliens émigrent en Gambie. Ces migrations sont souvent transfrontalières et peuvent revêtir un caractère saisonnier. Ainsi, pendant la saison humide, l'agriculture gambienne fait appel à de la main-d'œuvre sénégalaise, originaire du Sine-Saloum, de la vallée de la Casamance ou de la région de Kolda, à de la main-d'œuvre malienne, essentiellement mandingue et bambara, recrutée le long de la ligne

Un polygone défini par des migrations hiérarchisées et réflexives



Au sein de cette entité géographique, le Ghana et le Burkina-Faso ont comme premier pays d'immigration la Côte-d'Ivoire et comme second, respectivement, le Burkina-Faso et le Ghana. Par contre, l'émigration ivoirienne s'oriente principalement vers le Burkina-Faso puis vers le Ghana.

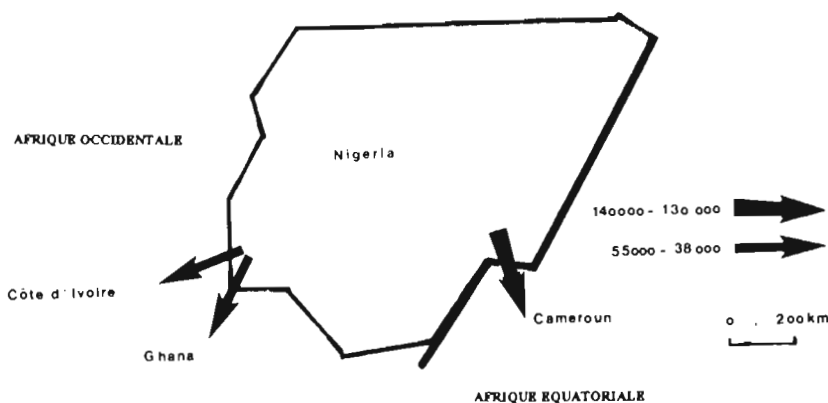
Ce champ migratoire se structure autour de pays à la fois émetteurs et récepteurs ; toutefois, dans chacun des cas ce binôme est déséquilibré ; la Côte-d'Ivoire compte douze fois plus d'immigrés que d'émigrés ; le Ghana est aussi avant tout un pays d'accueil avec deux fois plus d'immigrés que d'émigrés ; le Burkina-Faso se caractérise par le rapport inverse avec treize fois plus d'émigrés que d'immigrés. Ce polygone abrite la circulation migratoire la plus intense de l'Afrique de l'Ouest, en termes

12
Op. cité, note 3.

d'effectifs, et réunit des réalités différentes : la Côte-d'Ivoire s'affirme comme le principal pays d'immigration, le Burkina-Faso demeure un pays d'émigration et le Ghana présente un profil intermédiaire, témoin de l'instabilité économique et politique de la sous-région.

Le Nigeria, limite orientale de l'Afrique de l'Ouest, se différencie par l'importance de son émigration vers l'Afrique équatoriale.

Une frange orientale caractérisée par des migrations extrarégionales



Sans négliger certains pays ouest-africains, comme le Ghana et la Côte-d'Ivoire, les Nigériens privilégient le Cameroun.

Outre le différentiel économique, la proximité spatiale semble jouer un rôle prééminent ; ce choix relativise l'efficacité des accords de libre circulation des personnes, signés entre les seize pays de la CEDEAO¹³. Par ailleurs, nous le verrons ultérieurement, depuis de nombreuses années le Nigeria entretient des relations étroites avec le Ghana, sous la forme de flux et de reflux momentanés.

Cette structuration de l'Afrique de l'Ouest en trois champs migratoires aux logiques internes n'écarte pas des migrations plus diffuses, transversales ou "extra-champs", voire externes.

La Guinée présente la palette de lieux d'émigration la plus vaste et la plus hétéroclite : de la Côte-d'Ivoire en passant par la Sierra Leone, le Sénégal et le Libéria, puis le Burkina-Faso et la Gambie et plus modestement la Guinée-Bissau et la Mauritanie, sans oublier l'Angola. Une dynamique migratoire qui allie une dispersion limotrophe, une extension régionale et des incises extrarégionales. Malgré sa petite taille démographique, la Guinée est l'un des principaux pays

d'émigration de l'Afrique de l'Ouest. L'économie guinéenne continue à souffrir de ces tares endémiques. De nombreux Guinéens réfugiés à l'étranger et revenus au pays après la mort de Sékou Touré sont repartis.

L'immigration sénégalaise en Côte-d'Ivoire, loin d'être négligeable, met en relation deux espaces caractéristiques des mouvements migratoires ouest-africains.

Par ailleurs, plusieurs pays aussi différents que le Mali, le Burkina-Faso, le Bénin, le Togo, le Niger, le Sénégal et le Nigeria orientent également leurs migrations vers l'Afrique équatoriale, plus spécialement vers le Cameroun et vers le Congo. Certains alimentent aussi des flux originaux vers le Gabon et le Zaïre.

Schématiquement, le golfe du Bénin est la grande zone réceptrice avec la Côte-d'Ivoire, premier pays d'immigration d'Afrique de l'Ouest, et le Ghana ; à l'inverse, l'intérieur et le littoral atlantique sont deux zones plutôt émettrices.

Une nouvelle spatialité des mouvements de population en Afrique de l'Ouest

Plusieurs paramètres motivent une critique objective des données de la Banque mondiale et des Nations unies et appellent leur actualisation. Au cours de la décennie 80, plusieurs pays de la région ont réalisé des recensements généraux qui incluent, de manière plus ou moins détaillée, la question des migrations. En outre, différents rapports du BIT et des observations plus informelles complètent notre palette d'informations. Ces sources récentes et éclectiques participent à une perception plus contemporaine des réalités migratoires en Afrique de l'Ouest.

Des équilibres migratoires qui se fragilisent

Dans ce contexte, le dernier recensement ivoirien, réalisé en 1988, constitue une base statistique importante ; elle émane du premier pays d'immigration de la région, et elle apporte des éléments nouveaux sur les échanges migratoires entre la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, le Burkina-Faso, le Nigeria, le Ghana, le Mali, le Bénin et la Guinée.

La Côte-d'Ivoire accueillerait 3 039 000 étrangers dont 1 861 800 immigrants. La direction de la statistique¹⁴ d'Abidjan estime qu'il y aurait environ 40 000 immigrants sénégalais sur le territoire ivoirien ; d'autres sources plus informelles avancent le chiffre de 100 000 ; ces fluctuations soulignent la fragilité des estimations statistiques en matière de migration

¹³

CEDEAO, Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

¹⁴

C. B. Zanou, "Migrations", Séminaire national de présentation du RGPH 1988, Abidjan, Direction de la statistique, novembre 1991.

et révèlent sans nul doute l'influence des migrations clandestines.

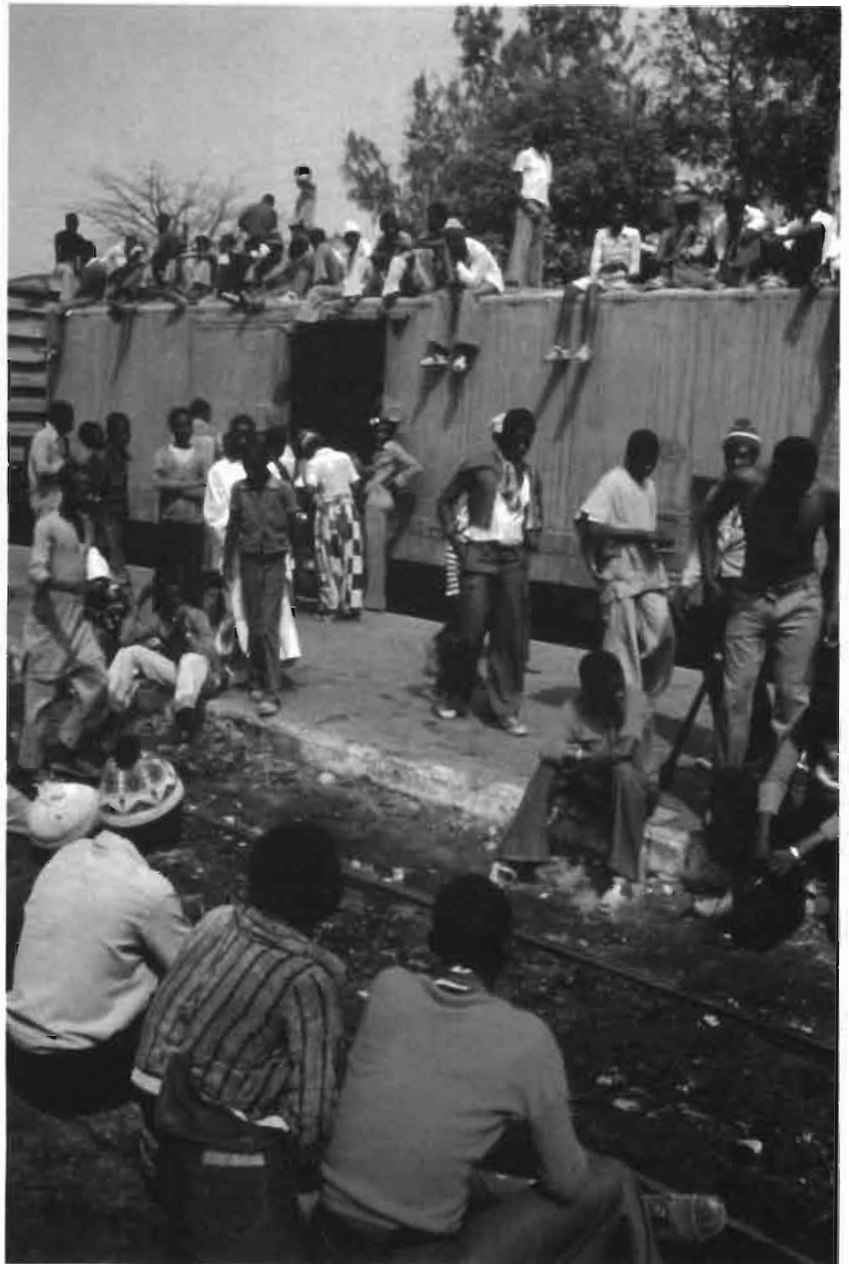
Ainsi, dès 1975, selon les sources, le nombre de Burkinabé résidant à l'étranger variait du simple au double, voire du simple au triple, soit 335 000 selon le recensement général de la population burkinabé, 700 000 selon J. Conde¹⁵ et 938 135 selon la Banque mondiale¹⁶. En 1985, un écart subsiste entre les estimations du recensement ivoirien, soit 1 500 000 Burkinabé en Côte-d'Ivoire, et celles du recensement du Burkina-Faso, soit 750 000 Burkinabé en Côte-d'Ivoire ; ce chiffre est certainement sous-estimé. Toutefois, ce dernier recensement comparé à celui de 1975 dévoile les axes du redéploiement géographique des migrations burkinabé au cours des dix dernières années ; l'émigration burkinabé encore bidirectionnelle en 1975, avec 74 % d'émigrés en Côte-d'Ivoire et 12 % au Ghana, est devenue quasi unidirectionnelle en 1985, avec respectivement 83,9 % et 2,2 %. Cette mutation spatiale des flux migratoires résulte d'une évolution des dynamiques économiques régionales ; nous y reviendrons ultérieurement.

52 875 Nigériens et 167 783 Ghanéens seraient immigrés en Côte-d'Ivoire ; ces chiffres sont relativement faibles, comparés à d'autres groupes comme les Maliens (712 500) ou les Guinéens (225 845) ; en fait, ils s'inscrivent dans un long processus historique ponctué de crises qui ont bouleversé les logiques migratoires entre le Ghana et le Nigeria.

Déjà en 1905, 300 000 travailleurs étrangers entraient en Côte-de-l'Or (Ghana actuel) chaque année. Durant les années 1950 et 1960, le boom du cacao fait du Ghana un pôle attractif pour les migrants de la région. Le recensement ghanéen de 1960 donne 827 000 étrangers dont 98 % d'Africains, originaires pour la plupart des pays voisins : principalement du Togo, de la Haute-Volta (Burkina-Faso actuel), du Nigeria, mais aussi de la Côte-d'Ivoire, du Niger, du Mali, du Sénégal et du Libéria.

Toutefois, au cours de la décennie 1960, comme d'autres pays d'accueil le Ghana commence à limiter et à réglementer cette immigration. Les premières mesures pour contrôler fermement l'immigration sont prises en 1963 : la loi n° 160 de cette année-là prévoit que "tout étranger doit posséder certains documents pour être admis à résider dans le pays" ; la loi n° 265 de 1965 désigne "un comité consultatif sur la population, nouveau pas vers l'adoption de mesures effectives concernant l'immigration" ; en février 1966, il est "interdit aux étrangers de pénétrer ou de séjourner dans les régions productrices de diamant, de se livrer à certains commerces de gros ou de détail et de monter de petites entreprises employant plus de trente personnes, et un système de

FLAVIA DE CASTRO/GAMMA



Le train Océan-Niger, qui relie Dakar à Bamako

révision des quotas d'immigration est institué".¹⁷ Enfin, l'arrêté de 1969 sur les obligations incombant aux étrangers provoque le départ d'un grand nombre d'entre eux ; 500 000 à 1 000 000 de personnes selon les estimations, dont plus de 300 000 immigrés illégaux originaires de Haute-Volta, du Nigeria, du Togo et du Libéria. Ces mesures restrictives se conjuguent avec des difficultés économiques en 1973-1974.

Or, la période de déclin du Ghana coïncide avec le boom du Nigeria. "Les revers économiques du Ghana ont commencé au moment où l'expansion du marché mondial du pétrole, en 1973-1974, a créé

15 J. Conde, *Les migrations en Haute-Volta*, Division de la population, Washington, Banque mondiale, juin 1978.

16 Op. cit., note 2.

17 N. O. Addo, "L'immigration de travailleurs africains au Ghana", in *Revue internationale du travail*, vol. 109, 1974.

une très forte demande de main-d'œuvre au Nigeria. Au cours des années suivantes, les Ghanéens sont allés par centaines de milliers au Nigeria à la recherche de meilleurs revenus. Le second choc pétrolier, en 1979, a renforcé encore cet exode massif. Nombre de Ghanéens sont allés aussi en Côte-d'Ivoire, pays

voisin dont l'économie était florissante de 1975 à 1980, ainsi que dans d'autres pays étrangers. On estime à quelque deux millions le nombre des Ghanéens qui sont partis pour le Nigeria et la Côte-



Bijoutiers maures à Dakar avant les événements de 1989 qui ont provoqué leur exode

18

H. Tabatabai, "Le déclin agricole et l'approvisionnement en vivres au Ghana", in *Revue internationale du travail*, vol. 127, 1988.

19

Op. cité, note 6.

d'Ivoire, sans parler des autres pays, entre 1974-75, début de l'exode, et 1981." 18

Durant les années 1970, la richesse du pétrole au Nigeria constitue l'une des principales attractions pour les travailleurs migrants de la région. Mais la crise économique qui sévit depuis les années 1980 provoque plusieurs vagues d'expulsion ; en 1983, le Nigeria expulse un million de travailleurs illégaux, puis 700 000 en 1985. Parmi eux de nombreux Ghanéens, regroupés dans des secteurs d'activité particuliers, avec des professions hautement qualifiées ; Y. F. Yeboah¹⁹ avance le chiffre de 20 000 Ghanéens enseignants en 1982 ; les Togolais, les Béninois et les Camerounais sont plutôt artisans, les Nigériens et les Burkinabé occupent des emplois manuels.

Ces crises successives ont des répercussions sur d'autres pays de la région. En 1977, le Niger totalise 313 025 personnes émigrées ; leurs principaux pays d'accueil sont le Ghana (48,6 %), le Nigeria (31,7 %), la Côte-d'Ivoire (7 %) et le Burkina-Faso (3,5 %). En 1983, la Côte-d'Ivoire s'est substituée au Ghana et est devenue le premier pays d'immigration des Nigériens, suivie, outre la France, du Sénégal, du Mali, du Togo, du Bénin, du Cameroun et du Burkina-Faso.

Les crises économiques et les campagnes sur "le danger de l'étranger" au Ghana et au Nigeria ont transformé l'identité de ces deux pays au sein du champ migratoire ouest-africain ; le Ghana, hier pays d'immigration, devient de plus en plus un pays d'émigration ; l'image du Nigeria, pays d'accueil convoité, est réellement altérée par les vagues d'expulsion massives et brutales.

Ces aléas économiques et politiques ont déclenché des réactions en chaîne : du Ghana les migrants se réorientent vers le Nigeria, puis obliquent vers la Côte-d'Ivoire qui, considérée comme un pôle de prospérité encore relativement stable, focalise les migrations au sein de l'Afrique de l'Ouest.

Nombre de réfugiés en Afrique de l'Ouest, par pays d'asile et par pays d'origine, 1985-1989

Pays d'asile	Pays d'origine	début 1985	début 1988	début 1989
Bénin	Tchad	800	3 003	1 176
	Angola, Afrique du Sud, Namibie	1 250	1 425	1 289
	Total	2 050	4 428	2 465
Burkina-Faso	divers	100	266	260
Côte-d'Ivoire	divers		800	500
Ghana	divers		160	140
Libéria	divers		200	200
Nigeria	Tchad	4 000	-	-
	Ghana	350	-	-
	divers	340	5 100	5 200
	Total	4 690	5 100	5 200
Sénégal	Guinée-Bissau	5 200	-	-
	divers	-	5 200	5 200
	Total	5 200	5 200	5 200
Sierra Leone	divers	200	100	80
Togo	Ghana	1 450		
	divers	300	3 500	3 400
	Total	1 750	3 500	3 400
TOTAL		13 990	19 754	17 445

Source : ONU-HCR.



Arrivée à Dakar des réfugiés de Mauritanie, après les événements de 1989

Des mouvements d'exode qui se multiplient

Simultanément, la décennie 1980 est marquée par des mouvements de population plus localisés mais non négligeables ; on peut citer, entre autres, les événements qui opposent la Mauritanie et le Sénégal en juin 1989 et entraînent le déplacement d'environ 350 000 personnes²⁰, ou la guerre civile au Libéria qui provoque le départ de 80 000 personnes vers la Côte-d'Ivoire et de 70 000 personnes vers la Guinée.

Ces déplacements, peut-être plus méconnus, posent néanmoins avec acuité la question des réfugiés en Afrique de l'Ouest. Là comme ailleurs, il est extrêmement difficile d'opérer une distinction entre les réfugiés et les "personnes déplacées"²¹. Toutefois, si l'on prend comme base statistique les chiffres publiés par les Nations unies²² (voir tableau p. 14), plusieurs remarques s'imposent. Il s'agit principalement de réfugiés venant de l'extérieur, en l'occurrence du Tchad vers le Nigeria ou le Bénin, mais aussi de flux internes, notamment de la Guinée-Bissau vers le Sénégal ou du Ghana vers le Togo. Les effectifs concernés sont bien sûr beaucoup plus faibles que ceux enregistrés en Afrique de l'Est. Néanmoins, cette agitation migratoire est susceptible d'influer, voire de déstabiliser les équilibres fragiles établis entre les pays émetteurs et les pays receveurs. La circulation des réfugiés peut devenir, si ce n'est déjà fait, un élément de recomposition ponctuelle du ou des champ(s) migratoire(s) ouest-africain(s).

Au cours de la décennie 80, des crises conjoncturelles ont fragilisé les grands équilibres migratoires de la région. Les mouvements de population structurés autour du Ghana et du Nigeria furent sans nul doute les plus perturbés ; les migrations privilégiant traditionnellement ce binôme s'infléchirent vers la Côte-d'Ivoire. Si ce glissement eut une même origine, en l'occurrence des difficultés économiques, les migrations prirent une forme différente selon le

pays ; au Ghana, il s'est agi de départs "spontanés" sous le double effet d'une récession du marché de l'emploi et de politiques migratoires protectionnistes ; par contre, au Nigeria, le départ des migrants a revêtu un caractère plus brutal et plus dramatique puisqu'il s'est agi d'expulsions.

Ces mutations au sein du champ migratoire ouest-africain mettent en évidence combien une migration générée par la prospérité d'une production ou d'une ressource naturelle locale reste extrêmement fragile et dépendante des marchés mondiaux. Une réalité qui a affaibli hier l'immigration au Ghana et qui freine aujourd'hui l'immigration en Côte-d'Ivoire, incitant même les Burkinabé au retour. Qu'elle soit interrégionale ou intercontinentale, la migration internationale s'inscrit dans une dynamique mondiale instable.

Les migrations internationales développées entre les Etats de l'Afrique de l'Ouest sont nettement plus importantes, en terme d'effectifs, que celles qui relient l'Afrique de l'Ouest à l'Europe. Toutefois, les unes et les autres sont tout aussi menacées par des économies affaiblies ou en déliquescence et des politiques migratoires de plus en plus restrictives²³. En outre, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, dont le chemin vers la démocratie est plus tortueux que prévu, doivent faire face à des foyers d'instabilité chronique. Au Sud comme au Nord, les frontières se ferment et se renforcent. Face à cette situation critique, le migrant ouest-africain tente de nouvelles destinations comme les Etats-Unis²⁴ ou les pays arabes²⁵ – aujourd'hui toutes aussi incertaines²⁶ et aux capacités d'accueil limitées.

Le constat est amer. Le champ migratoire potentiel se rétrécit et pourtant sous l'effet de la sécheresse au Sahel, des vagues d'agitation intrarégionales ou extrarégionales²⁷ et d'une reprise du développement économique peu probable, ce mouvement devient irrésistible.

"Je ferais la même chose..., je monterais dans un des radeaux. Et si on me renvoyait, si j'avais la chance d'arriver sans me noyer et qu'on me renvoie, je recommencerais le mois d'après", dit Felipe González, commentant l'afflux d'immigrants originaires d'Afrique qui tentent de passer en Espagne via le Maroc.²⁸

20

Ph. D'Ersu, E. Rajonson, J.C. Woillet, *République islamique de Mauritanie : pour une politique d'emploi et de réinsertion des rapatriés dans le secteur de l'artisanat*, Genève, 1990. III ; selon les auteurs il y aurait eu 240 000 rapatriés mauritaniens. Au Sénégal, la délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi, remplacée aujourd'hui par le commissariat à l'Emploi, donne 70 229 rapatriés sénégalais et 45 203 réfugiés.

21

J. L. Mathieu, *Migrants et réfugiés*, PUF, Paris, 1991.

22

Nations unies, "World Population Monitoring 1991, with special emphasis on age structure", *Population Studies* n° 126, New York, 1992.

23

La Côte-d'Ivoire vient d'instaurer un titre de séjour pour les ressortissants étrangers.

24

Au 31 mars 1991, l'ambassade du Sénégal à Washington estimait à plus de 2 000 le nombre de ses ressortissants aux Etats-Unis. Les chiffres officiels font état de 4 à 5 000 Sénégalais dont 75 % dans la région de New York (Connecticut, New-Jersey), 15 % dans l'Etat de Californie (Los Angeles, San Francisco, Oakland), 7 % dans le Maryland (Washington DC et environs) et 3 % dans le Sud-Est (Louisiane, Géorgie, Floride).

25

966 personnes originaires d'Afrique de l'Ouest ont émigré en Jordanie en 1988 et 209 au Koweït en 1985. *Annuaire démographique des Nations unies*, 1989.

26

"Quelque 1 500 ressortissants nigériens ont été rapatriés d'autorité par la Libye, tandis que 2 000 autres attendent une mesure similaire, apprend-on de source gouvernementale hier à Lagos. Ces Nigériens ont été expulsés pour être entrés illégalement en Libye, sans les documents d'immigration appropriés", *Le Soleil*, 25 juin 1992, Dakar.

27

L'état d'urgence a été décrété au Cameroun, pays d'immigration ouest-africaine, le mercredi 28 octobre 1992, *Le Monde*, 30 octobre 1992.

28

"Passeurs, escrocs, marchands de sueur... Le front sud, c'est d'abord une question d'argent", *Courrier International* n° 102, octobre 1992.